

**Septembre 2020 N° 191**

## C'est la rentrée !

Après une fin d'année chaotique l'incertitude planait sur la rentrée 2020/2021. Les instructions ministérielles étaient claires : rentrée normale...

La commune de Chérisy a respecté les protocoles sanitaires proposés par les équipes enseignantes des deux écoles et les gestes barrières basiques ont été de rigueur.

Les horaires décalés proposés par les enseignantes n'ont cependant pas permis d'éviter les fortes affluences des entrées et des sorties. Heureusement, chacun a compris que le port obligatoire du masque aux abords des écoles était une évidence et ce nouvel arrêté a été très bien respecté.

83 enfants fréquentent l'école maternelle et 60 déjeunent à la cantine. L'école élémentaire accueille 148 enfants dont 120 déjeunent au self.

Là aussi, les mesures sanitaires sont respectées... Les enfants sont répartis par groupe « classe » sous la responsabilité d'un animateur.

L'Accueil Collectif de Mineurs (centre de loisirs) a, lui aussi, repris ses fonctions et une information plus complète vous sera faite dans les jours qui viennent.

En résumé, une rentrée scolaire dans de bonnes conditions à Chérisy...

Espérons que ce satané virus nous laisse tranquille...

## Conseil Municipal

Le conseil municipal s'est réuni le 10 juillet, l'ordre du jour était le suivant :

### Finances

➤ La subvention départementale de 30 000 € pour la réfection du chemin de la Ferme a été attribuée à la commune.

➤ Une subvention exceptionnelle de 3 500 € a été attribuée au Football en cas de non tenue de la foire à tout (pour raison de crise sanitaire COVID 19).

➤ La Décision Modificative budgétaire n° 2 est adoptée.

### Administratif

➤ Dans le cadre des élections sénatoriales du 27 septembre 2020, ont été élus :

- **délégués titulaires** : - LETHUILLIER Michel - BOUCHER Christian - MURE-RAVAUD Anne-Marie - LOQUET Bruno - DELISLE Florence

- **délégués suppléants** : MOREAU PAGANELLI René Jean - BORNIAMBUC Michèle - GARCIA MORA Juan Carlos

➤ La redevance de concession gaz Gédia pour occupation du domaine public (longueur réseau : 10 770 m) est de 600,94 € pour l'année 2019.

➤ M. le Maire communique une demande de l'opérateur Orange pour l'installation d'une antenne-relais 5G à Raville. Le conseil municipal prendra le temps d'étudier le projet.

➤ Modification libellé commissions communales : le CCAS est augmenté de 2 membres (un représentant de la commune Florence DELISLE et un membre extérieur Gérard PETIT).

### Travaux

➤ Le devis de remplacement de la **chaudière du squash** est adopté pour un montant de 7 078,30 € TTC.

➤ **Travaux rue d'Anet** – Ils devraient débuter en juillet par le renouvellement des câbles haute tension (à la charge de la SICAE ELY). Il est prévu le remplacement de 45 branchements d'eau potable en plomb (à la charge du SMICA ) avant la réfection des enrobés (Conseil Départemental) programmée pour la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'octobre.

➤ **Travaux rue de la Minsterie aux Osmeaux** – La SICAE procédera à des travaux de renforcement du réseau basse tension pour une durée de 3 mois environ.

### Développement économique

➤ M. le Maire présente un avant projet de construction d'un bâtiment logistique pour l'accueil d'une nouvelle entreprise dans la partie de la Zone des Forts gérée par l'Agglo de Dreux.

### Questions diverses

➤ Courriers reçus en mairie :

- les habitants de la Chênaie signalent la dégradation générale du lotissement. Ils ont proposé de repeindre les lampadaires (matériel fourni par la commune).

## Septembre 2020

### Dimanche 6 Septembre

Balades chérisiennes à 9h30 devant la Mairie

### Dimanche 13 Septembre

Foire à tout du Football Club au stade André Brou \*

### Vendredi 18 Septembre

A 17h salle communale – Réunion projet création nouvelle association

### Samedi 19 Septembre

Accueil nouveaux habitants à 10h30 parc de la Mairie

Forum des associations

de 10h à 13h Espace Hugo ou parc de la Mairie

### Samedi 26 Septembre

Atelier floral à 10h salle communale

### Samedi 26 Septembre de 14h à 19h & Dimanche 27 Septembre à partir de 10h

14<sup>ème</sup> édition du Salon "Vivre & habiter écologique et bio" à l'Espace Hugo et Salle Polyvalente. Entrée gratuite \*

### Dimanche 04 Octobre

Balades chérisiennes – RDV à 9h Eglise d'Abondant

### Samedi 03 & dimanche 04 Octobre

Brocante aux livres de l'Association St Pierre au Foyer St Pierre

### Samedi 17 & Dimanche 18 Octobre

Festival « Chérisy Manga » \*

**\* Les manifestations annoncées sont susceptibles d'être annulées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire**

- les riverains de la rue d'Anet informent avoir déposé une plainte auprès de la Gendarmerie de Dreux relative à la vitesse excessive des automobilistes dans cette rue.

(La Gendarmerie est intervenue à 16 reprises entre le 6 et le 14 juillet et n'a relevé aucun excès de vitesse)

> Le règlement intérieur du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

## Information relève compteurs d'eau

- **Eau potable** : la relève annuelle des compteurs se fera courant octobre par le SMICA ANET pour une facturation en novembre **uniquement pour l'eau potable**.

- **Assainissement** : une autre facture concernant **uniquement l'assainissement** sera adressée par SUEZ (déléguataire de l'Agglo de Dreux qui détient cette compétence).

Important ! en cas de départ de la commune ou de changement d'adresse, **il convient de contacter le SMICA ANET à : [sicanet@orange.fr](mailto:sicanet@orange.fr) ou au 02 37 82 71 88 pour la relève de l'index et la tenue du fichier.**

## Rencontre avec les nouveaux Cherisiens

Comme il est de tradition depuis de nombreuses années, Monsieur le Maire et son équipe municipale ont le plaisir d'inviter les nouveaux Cherisiens afin de faire connaissance le **samedi 19 Septembre à 10h30 dans le parc de la mairie** (avec le respect des gestes barrières), autour d'un apéritif de bienvenue. Une invitation personnelle sera envoyée aux personnes concernées. Toutefois, si vous êtes nouvel arrivant et que vous n'avez pas reçu d'invitation, vous êtes bien sûr cordialement convié. Nous nous permettons d'insister sur la présence souhaitée de chacun à cette sympathique rencontre qui nous permettra de mieux connaître nos nouveaux habitants, et réciproquement à nos nouveaux habitants de mieux connaître leurs élus et les différentes activités proposées par nos multiples associations.

## Forum des associations

Le **samedi 19 septembre**, le 3<sup>ème</sup> Forum des Associations cherisiennes se déroulera **de 10h à 13h à l'Espace Hugo** (ou dans le parc de la mairie si le temps le permet). Venez découvrir les associations ou rendre visite aux bénévoles qui animent la vie de notre village, ne serait-ce que pour les encourager dans leurs efforts : L'AASCC, pour le Festival « Chérisy Manga » - Le Comité des Fêtes - l'Association Saint-Pierre - Jeux en Folie - la Cour de Récré - SACMVG (Anciens combattants) Football club - la bibliothèque municipale - les ateliers communaux (couture, cinéma, floral, cuisine) - les balades de Chérisy - La SADF (société de sauvetage des animaux de France, l'Association St Pierre - l'ALSH - le Club Soleil d'Automne - la danse avec Elodie Maisons - l'association En-Vie Créatrice - Squash'heur 28 - Jeux en folie - La cour de récré - Questions pour un champion - l'Union des Chasseurs, l'Association AK Racing Club et le squash municipal vous accueilleront avec plaisir. N'hésitez pas à venir les rencontrer pour échanger avec eux.

**Dans le cadre de la pandémie actuelle, les mesures sanitaires qui s'imposent seront respectées. N'oubliez pas votre masque....Merci**

## Réduction de l'éclairage public

Par mesure d'économie d'énergie et de respect de l'environnement, il a été demandé à la SICAE ELY d'éteindre une cinquantaine de points lumineux sur l'ensemble de la commune ; cette réduction de l'éclairage concerne des endroits peu fréquentés et un point lumineux sur deux pour les autres.

## Développement économique

Suite à la vente par la commune, l'an dernier, du dernier terrain communal disponible sur la ZA Les Forts, un permis de construire a été déposé et les travaux devraient commencer courant septembre. Par ailleurs, Monsieur le Maire annonce que l'Agglo de Dreux va aménager la partie de la Zone Artisanale Les Forts gérée par leurs services, en plusieurs terrains. Dans ce cadre, il présente une esquisse d'avant-projet d'aménagement de la zone et de construction d'un bâtiment logistique pour l'accueil d'une nouvelle entreprise. Les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année. Michel LETHUILLIER se satisfait de cette nouvelle installation car aucun projet n'avait abouti sur les terrains de l'Agglo depuis 2014.

Par ailleurs, la société PRINTERRE, installée sur la zone depuis plusieurs années connaît une progression de son activité (recyclage des cartouches d'encre via « La cartouche française ») qui l'a amenée à créer une vingtaine d'emplois supplémentaire.

Monsieur le Maire est heureux de constater qu'à Chérisy le développement économique se maintient, voire s'améliore.

## Animations communales

👉 **Cherisy néma** - Reprendra bientôt. La prochaine date sera précisée ultérieurement.

👉 **Atelier Floral** avec Marilyne - il reprendra le **samedi 26 septembre à partir de 10 h00** à la salle communale. Le thème sera la composition d'un bouquet de fleurs d'automne. Participation de 15 € pour cette création florale.

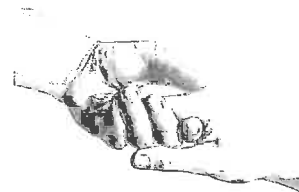
Pour tout renseignement ou réservation prendre contact avec Florence Delisle au [06.75.48.23.94](tel:06.75.48.23.94)

## CCAS de Cherisy

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales.

A Cherisy, le CCAS intervient actuellement dans deux domaines :

- La distribution des colis aux personnes de plus de 75 ans au moment de leur anniversaire.
- L'aide aux personnes âgées pour les aider à se chauffer (bons d'achats)



Cependant un CCAS doit avoir aussi, sur le territoire de la commune, une politique générale de prévention, d'accompagnement et de développement social en lien avec les institutions publiques et privées.

Dans les mois à venir, le CCAS pourrait développer des activités et missions visant à assister et soutenir les personnes en situation de handicap, adultes et familles en difficulté ou les seniors.

Dans le cadre de ses missions sociales légales, le CCAS pourrait s'investir aussi dans des demandes d'aide sociale en lien avec les services sociaux.

Dans le cadre de l'aide sociale facultative, le CCAS est en charge de services tels que secours d'urgence, aide alimentaire, chèque d'accompagnement personnalisé etc.

Le CCAS est un service qui informe, aide et accompagne tous les habitants de notre commune de Cherisy; n'hésitez donc pas nous contacter - Adresse : Mairie de Cherisy 50 rue Charles-de-Gaulle 28500 Cherisy - Téléphone 02 37 43 70 30 - Email [info@mairie-cherisy.fr](mailto:info@mairie-cherisy.fr)

## Les rendez-vous de Chérisy

↳ **Salon "Vivre et habiter " Ecologique "** organisé par l'AVERN (Association pour le respect de l'Environnement du Cadre de Vie et de la qualité de la Vie) sur le thème « **Santé COVID etc... Nature Arbre & Forêt** ». La 14<sup>ème</sup> édition du salon "Vivre et Habiter écologique et bio" aura lieu le **samedi 26 septembre de 14 heures à 19 heures et le dimanche 27 à partir de 10 heures** dans l'Espace Hugo et la Salle Polyvalente de CHERISY.

Pour cette 14<sup>ème</sup> édition des conférenciers exceptionnels interviendront comme le professeur D. BELPOMME, cancérologue, président de l'ARTAC, Andrée CORVOL-DESSERT, directrice de recherche au CNRS (voir feuillet ci-joint) – 37 exposants, des conférences, des conseils. Entrée gratuite. Port du masque obligatoire. Respect des gestes barrières.

## ↳ AASCC - Festival Cherisy Manga à l'Eure du Livre

**Samedi 17 et dimanche 18 Octobre**

Après le succès du premier festival, l'équipe d'organisation se réunit chaque dernier mercredi du mois pour faire le point sur l'avancement des nombreuses commissions : Animations, logement, restauration, boutique du festival, concours de dessin écoles et bibliothèques, communication, budget, sécurité, parking.

Les principales animations seront :

- Concours et défilé Cosplay
- Danse Yosakoi
- projection de documentaires sur le japon
- ventes et dédicaces de Mangas et BD avec 40 auteurs et dessinateurs en provenance d'éditeurs de renom comme Hachette, Glénat, Delcourt ..., de régionaux et des amateurs qui n'ont pas encore été publiés.
- du live drawing, dessins filmés et projetés sur grand écran accompagnés de musique sélectionnés. Un Karaoké sera organisé pour les invités et bénévoles à l'espace Hugo.
- Studio photo + impression sur 2 imprimantes couleurs. Possibilité de se déguiser en tenues de cosplay et de Yosakoi.
- 6 conférences sur les Comics, la fabrication des māngas + BD, la danse Yosakoi, la fabrication des timbres japonais, l'éphémère manga, Le Cosplay.



Pour respecter les mesures sanitaires, nous avons dû annuler certaines animations comme les jeux et le concert à l'église plus dessins en live.

Pour l'inauguration qui se fera en présence de personnalités de la Région, du département et de la commune, nous allons probablement choisir comme lieu la Mairie plutôt que le restaurant communal à cause du protocole sanitaire à respecter impérativement.

Nous avons prévenu monsieur le sous-préfet lors d'une réunion avec monsieur le maire que nous resterons à une jauge inférieure à 4 000 personnes durant les 2 jours.

Pour toutes les personnes qui ne pourront pas être présents, nous avons mis en place un partenariat avec l'association DCM TV 24 qui filmera durant toute la durée du festival.

L'émission sera diffusée sur la chaîne youtube Chérisymanga.

Pour être totalement prêt, nous passerons à un rythme d'une réunion par semaine :

**Mercredi 16, 23, 30 septembre, 7 et 14 octobre.**

Nous sommes toujours à la recherche de jeunes bénévoles pour compléter l'équipe des 70 bénévoles de l'année dernière. Les candidatures devront être adressées à l'A.A.S.C.C. à la mairie de Chérisy.

## Les balades cherisiennes

Les prochaines dates : **dimanche 06 Septembre** (Cherisy via Ste Gemme) – RDV à 9h30 Place de la Mairie **et dimanche 04 octobre** (départ Eglise d'Abondant à 9h). Pour tous renseignements M. MOREAU PAGANELLI 06 16 72 26 22 ou [rjmoreaup@sfr.fr](mailto:rjmoreaup@sfr.fr)

## Du coté des associations...

### Nouveau: Création d'une nouvelle association à Cherisy

Vous êtes jeune retraité(e), futur(e) jeune retraité(e), ou à la retraite depuis plus longtemps,  
Vous débordez d'idées et de dynamisme,

Vous souhaitez vous investir,

Vous aimez le lien social,

Vous avez envie de partager des activités telles que jeux, sorties, voyages, repas, nouvelles technologies etc.

Alors venez nous rejoindre afin de créer ensemble cette nouvelle association !!! Nous vous proposons d'assister à une première réunion d'échanges le: **Vendredi 18 septembre 2020 à 17 heures à la salle communale de Cherisy.**

Objet: Echange et partage d'idées

Choix de mises en place d'activités prioritaires

Choix d'un nom pour l'association

Mise en place d'un groupe pour rédiger les statuts de l'association en vue de sa création

Élaboration d'un planning de réunions et de rencontres

Venez nombreux participer à cette réunion.

### Football Club

Après une interruption des compétitions depuis 5 mois, le football reprend enfin.

**Football Animation** - Reprise école de football : **Mercredi 3 septembre** à 14 heures (inscriptions). Des instructions vous seront données sur place suivant le protocole de reprise de la Fédération Française de Football.

**Football Préformation** - la reprise se fera à partir du **7 septembre**. Les éducateurs se chargeront de communiquer les dates et heures des entrainements

**Seniors A et B** - la reprise a eu lieu le 17 août ( lundi /mercredi / vendredi )

Pour tous renseignements : Ludovic Deshayes ( président ) [06 80 25 84 18](tel:0680258418) - Johnny Ferhouné (responsable seniors) [06 16 44 47 23](tel:0616444723)

Date à retenir : **Dimanche 13 Septembre** Foire à tout stade André Brou. Réservations : [06 80 25 84 18](tel:0680258418) / [06 83 56 88 49](tel:0683568849)

### Association Saint Pierre

Inscriptions pour le catéchisme le **vendredi 4 Septembre** au soir de 18h à 19h30 ou le samedi de 10h à 12h.

### La Cour de Récré

La Cour de Récré vous souhaite une bonne rentrée !!!

Pour rappel, l'association propose tout au long de l'année scolaire des manifestations à destination des enfants et de leurs parents : carnaval, loto, kermesse/tombola. Un bulletin d'adhésion sera prochainement distribué via les écoles de Cherisy, cette adhésion est un moyen de soutenir l'association.

Par ailleurs, comme chaque année, pour le bon déroulement de nos activités, nous recherchons des bénévoles pour nous aider.

Nous avons prévu d'organiser cette année une tombola de Noël. Nous reviendrons rapidement vers vous pour vous donner plus de détails. En attendant, n'hésitez pas à nous lister des idées de lots que vous souhaiteriez gagner !!!

Contact : Mail : [lacourderecre.cherisy@gmail.com](mailto:lacourderecre.cherisy@gmail.com) Facebook : Lacourderécré Chérisy

### Danse et Gymnastique avec Elodie Maisons

Les cours de danse modern- step- gym tonic- stretching enfants ados adultes ont repris à l'Espace Hugo.

Rappel des créneaux horaires : les lundis de 16 h 30 à 21 h 30 et les mercredis de 14 h à 21 h 30

Pour tous renseignements : [06 09 81 20 75](tel:0609812075) ou [maisons.elodie@gmail.com](mailto:maisons.elodie@gmail.com)

## On nous prie de communiquer...

Après 24 ans de bons et loyaux services, Matilde JACQUEMIN quitte la Mairie de Cherisy pour une retraite bien méritée.

Nous souhaitons la bienvenue à sa remplaçante Corinne POUPONNEAU qui nous revient de Saint-Lubin des Joncherets. En effet, elle connaît déjà la commune puisqu'elle avait exercé des fonctions auprès du SIAVEURE et du SIEPRO (à l'ancienne mairie) il y a une dizaine d'années, ainsi qu'au secrétariat de la mairie de Mézières-en-Drouais.



#### ATTENTION ! CRISE SANITAIRE COVID 19

LES GESTES BARRIERES ET LE PORT DU MASQUE DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS  
LORS DE TOUTES LES MANIFESTATIONS OU ANIMATIONS, LES LIEUX PUBLICS  
ET LES COMMERCES.

LES MANIFESTATIONS OU ANIMATIONS ANNONCÉES SONT SUSCEPTIBLES DE  
POUVOIR ÊTRE ANNULÉES EN FONCTION DES CONSIGNES OFFICIELLES ET DE  
L'ÉVOLUTION DE LA CRISE SANITAIRE.